



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E80171

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/07/1992

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 1992B02134

Siret : 388 097 149 00057

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2103712

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 535133D1247000/001 383709/72

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 535133D1247000/001 383709/72

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : VIT ISOLATION

42 RUE DU PROFESSEUR PAUL MILLIEZ
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Téléphone : 01 43 78 40 42

Portable : 06 34 25 59 87

Site Internet :

E-mail : secretariat@vit-isolation.com

Responsabilité légale :

CIE FINANCIERE DELACOMMUNE ET DUMONT (970 200 960) / DUMONT
ELEONORE DIRECTRICE GENERALE

Fax : 01 43 78 98 13

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	02/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	02/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	02/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	02/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.